



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

Politique de Contrôle
Relations internationales

WTC III
Boulevard Simon Bolivar, 30
8^{ème} étage
B-1000 Bruxelles
Tél. 02 208 34 11
Fax 02 208 38 23

info@afsca.be
www.afsca.be

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références
163729

Annexes
6 p.

Date
09/05/2007

Objet : **Newsflash 2007/05** – Produits d'origine animale pour consommation humaine

Dès à présent, vous pouvez trouver la procédure générale "Demande d'agrément pour l'exportation" sur le site Web de l'AFSCA sous la rubrique « Exportation pays tiers - Recueil d'instructions » - « Certification : généralités ».

Pour une "Demande d'agrément pour l'exportation", vous trouverez les formulaires de demande par secteur sous la même rubrique « Certification : généralités » - « Registres et formulaires ». Les anciens documents concernant ce sujet ont été supprimés du site Web.

Dans la procédure de certification spécifique pour Cuba, le Japon, Singapour, les États-Unis, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud, il est fait référence à ces nouveaux formulaires de demande.

Le Directeur général,

Ir. H. DIRICKS

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de
nos aliments, afin de protéger
la santé des hommes,
des animaux et des plantes.